

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 21 (1943)

Artikel: L'ensemble mégalithique de la Pierre-aux-Dames à Troinex
Autor: Blondel, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727768>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

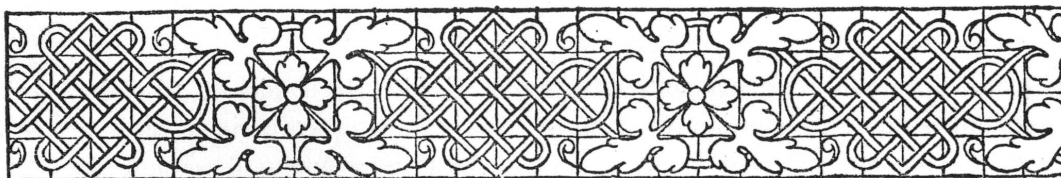
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ENSEMBLE MÉGALITHIQUE DE LA PIERRE-AUX-DAMES A TROINEX

LOUIS BLONDEL.



N a déjà beaucoup émis de suppositions pour expliquer les figures grossièrement sculptées sur le bloc erratique de la Pierre-aux-Dames, près de Troinex, qui recouvrait un tumulus. Jusqu'ici personne n'a examiné le problème qui se pose au sujet de cet ensemble énigmatique. Salverte, le premier qui a signalé ce monument, avait pourtant déjà écrit que cette figure devait avoir une relation avec d'autres pierres de la région. J. D. Blavignac, H. Gosse, A. Favre, B. Reber et d'autres encore ont eu aussi l'intuition qu'il ne fallait pas considérer ce monument isolément, mais en rapport avec un ensemble qui leur échappait.

Cette étude a pour but de montrer qu'en effet le tumulus de la Pierre-aux-Dames, si malheureusement détruit et imparfaitement exploré, faisait partie d'un des plus importants ensembles mégalithiques de notre pays. Nous voulons en premier lieu, avec les rares documents qui nous sont parvenus, éclaircir la question du tumulus, puis ensuite le situer dans son milieu, enfin voir si nous pouvons en quelque mesure résoudre les questions qui se posent à son sujet.

Résumons en quelques lignes les recherches concernant le tumulus de Troinex. Signalé pour la première fois en 1819 par Salverte, cet auteur décrit la Pierre-aux-Dames et aussi les autres pierres des environs en faisant remarquer leurs rapports; il mentionne la légende des dames ou fées et émet l'opinion qu'il s'agit ici d'un culte solaire¹. La question est reprise en 1847 par Blavignac, qui obtient de la Société

¹ Eusèbe SALVERTE, *Notice sur quelques monuments anciens dans les environs de Genève*, 1819, 10.

d'Histoire un crédit pour exécuter une fouille au pied de la pierre. Il déclare qu'il « a rencontré un terrain remué et mêlé de débris de tuiles romaines, mais arrivé à 6 pieds de profondeur (soit 1 m. 92) le sol vierge reparaisait dans son intégrité, comme tout le tour des parois de l'ancienne fouille qui avait eu peu de largeur, l'hypothèse d'un tombeau réduite ainsi à une valeur négative »¹. On avait donc auparavant fait un sondage. Une mention plus tardive affirme que Blavignac ne poussa ses fouilles qu'à 1 mètre de profondeur. En somme, résultats négatifs, sauf pour les tuiles romaines à la superficie et la constatation d'un terrain naturel très proche. Blavignac conclut que le tertre n'est pas artificiel. En 1867, H. Gosse entreprend à son tour un sondage dont il ne nous a pas laissé de procès-verbal, sondage exécuté un peu plus loin peut-être vers le menhir couché; il ne trouve rien, mais déclare « que le terrain se composait d'argile contenant une grande quantité de cailloux et était rapporté »². En 1872, la Société d'Histoire, qui avait hésité à acheter le terrain pour sauver le tumulus, fait transporter la Pierre-aux-Dames dans la promenade des Bastions et A. Favre fait faire des fouilles: 1^o sous l'emplacement du bloc, à 2 m. 80 de profondeur; 2^o sous le menhir couché du sommet à 1 m. 30 de profondeur; 3^o sous le menhir couché à 23 mètres à l'ouest du tertre, près d'un petit ruisseau, à 1 m. 40 de profondeur. Ces recherches furent négatives. Favre cherchait, comme il le dit, des silex taillés à éclats ou des pierres polies³. En décembre 1877, pour corriger la route allant à Bossey, le propriétaire fait raser le monticule. Ces fouilles furent surveillées par le maire de Troinex, M. Perusset; Gosse et Favre allèrent constater les travaux, mais on voit que seul le maire assista d'une manière relativement suivie à l'enlèvement des terres qui fit découvrir quatre sépultures avec sept squelettes intacts, non pas sous la Pierre-aux-Dames, mais plus au nord, dans l'alignement du menhir A couché au sommet de la butte. A part cela, on recueillit encore à la base « plusieurs crânes disséminés à quelque distance des ossements qui devaient les accompagner, ce qui ferait supposer qu'il y a eu là des sacrifices humains ».

On peut regretter qu'aucune personne compétente n'ait suivi de près cette destruction, car à défaut d'objets entiers on aurait certainement trouvé des fragments de poterie ou des indices permettant de déterminer l'âge de ces tombes; on alla jusqu'à croire qu'elles étaient gallo-romaines, parce qu'à la surface du tumulus il y avait des tuiles de cette époque. Favre ajoute: « le monticule était composé d'une terre fortement argileuse et pierreuse et contenant d'assez nombreux fragments d'ocre rouge, substance que nous n'avons jamais remarquée dans les terrains vierges

¹ *Mém. Soc. Hist. Genève*, t. V, 491-506; BLAVIGNAC, *Etudes sur Genève*, t. I, 168; Procès-verbaux Soc. Hist. Genève, 22 avril 1847, 23 mars 1848, 26 juillet 1849, 8 décembre 1853.

² *Journal de Genève*, 9 décembre 1877, 28 avril 1889.

³ *Ibid.* et *Tribune de Genève*, 2 juin 1889; A. FAVRE, *Description géologique du canton de Genève*, 1879, t. II, 64 sq. pl.

de nos environs ». Dans la suite, B. Reber a fait un article sur la Pierre-aux-Dames en 1899, mais déclare qu'il n'a pas assisté à sa destruction ¹. Les crânes des sépultures furent déposés par Gosse au Muséum et le professeur Kollmann en fit en 1887 une description. Pour simplifier nous résumerons en quelques paragraphes les constatations qu'on peut faire.

* * *

Forme du tumulus. — Dans les archives du Musée d'Art et d'Histoire j'ai trouvé un plan de H. Gosse reproduisant un dessin de Burdallet qui donne le plan du tumulus; on en possède le dessin original et une planche déjà tirée que Gosse voulait faire paraître, ainsi qu'une lettre du maire Perusset datée du 4 décembre 1877 (*fig. 2*). Ce plan inédit semble exact, sauf pour l'orientation qui est erronée. Nous pouvons la corriger grâce au cadastre de 1843 et au plan levé par Perusset et Favre, reproduit dans la *Description géologique du canton de Genève* de ce dernier auteur, parue en 1879. Ce tumulus, d'après Burdallet, formait une éminence ovale de 36 mètres dans son axe nord-ouest-sud-est, sur 29 mètres. Il avait déjà été coupé transversalement, aux deux tiers, par le chemin tendant à la Ferme de l'Hôpital, ce qui fait que très près des tombes il existait un talus abrupt qui l'avait complètement défiguré. Favre donne 20 mètres de rayon, soit 40 mètres sur 40, mais cette mesure un peu forte doit être comptée à partir du petit ruisseau coulant à l'ouest; Blavignac indique 100 pieds de rayon, soit 32 mètres. Les historiens varient un peu au sujet de sa hauteur, pour Blavignac 18 pieds (5 m. 75), pour Favre 4 m. 40, d'après l'original de la carte Dufour environ 3 m. 60, mais je crois qu'il faut admettre entre 4 m. 50 et 5 mètres à partir du ruisseau, et 3 m. 60 à 4 mètres à partir de la route. C'est un tertre allongé, ovale assez régulier.

* * *

Nature du tumulus. — Ici aussi les différents auteurs expriment des opinions contradictoires quant à la nature de ce tumulus: les uns le croient naturel, d'autres formé de terres rapportées. On arrive à la conviction qu'ils détiennent chacun une part de vérité. Favre dit textuellement que c'est un terrain « très probablement rapporté ». Sous la Pierre-aux-Dames même, le terrain devait être naturel, semblable aux autres petites éminences qu'on voit dans les environs, car c'est un bloc erratique déposé sur ce tertre, mais il a été complété de main d'homme dans toute sa face nord, de manière à présenter une forme ovale très régulière. Sous le menhir du haut, un peu excentrique d'après le plan Burdallet, marquant l'emplacement des tombes, le terrain était certainement rapporté. Nous voyons qu'il était composé de beaucoup

¹ *Revue savoisienne*, 1891, 209-218; B. REBER, *Recherches archéologiques à Genève et aux environs*, 1901, 125, et *Esquisses archéologiques sur Genève et les environs*, 1902, 123.

de cailloux dans de l'argile, ce qui est un fait fréquent et représente le type des tumuli recouverts d'une chape d'argile. Malheureusement, sans un relevé minutieux, on ne peut savoir comment étaient disposées les pierres qui auraient pu nous fournir des indices sûrs. Nous avons ici l'exemple typique « à rattacher aux sépultures dolméniques, certaines tombes individuelles ou collectives sous bloc erratique avec ou sans murets latéraux en pierres sèches »¹. Dans ce cas, les tombes ne pouvant être

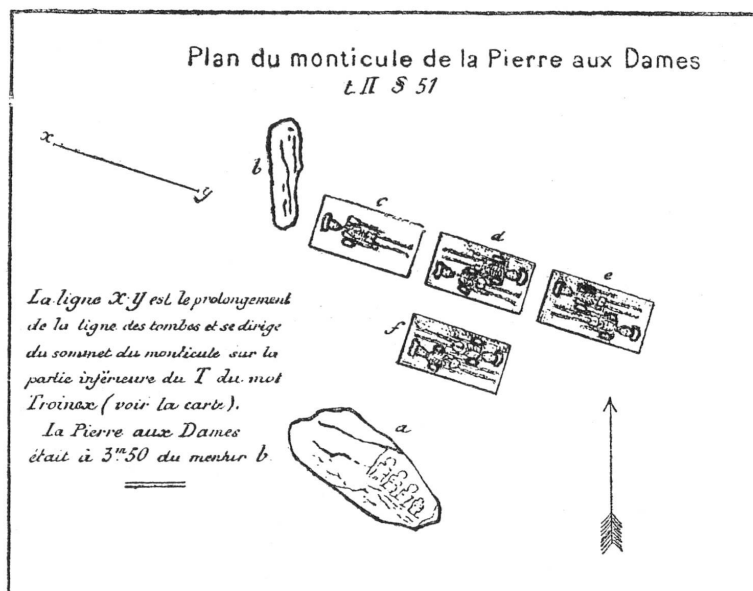


FIG. 1. — Plan des sépultures trouvées sous le tumulus de la Pierre aux Dames relevé par Perusset.

placées sous le bloc se trouvent à côté, c'est ce que Viollier signale pour notre pays: « quelques tumuli ont été élevés autour d'un bloc erratique (Bannwil, Meikisch, Mühleberg) »². On peut ajouter à cette liste Vernand, près de Lausanne. A Troinax, les tombes n'étaient pas sous la Pierre-aux-Dames, mais au point le plus rapproché, distantes de plus de 1 m. 50 de cette pierre. Notons encore que dans la couche profonde Favre récolta de nombreux fragments d'ocre, nous en reparlerons plus loin.

* * *

Sépultures. — Le seul document précis concernant les sépultures découvertes en 1877 est tiré du plan levé par M. Perusset, heureusement avec une orientation

¹ J. DÉCHELETTE, *Manuel d'archéologie préhistorique*, t. I, 412.

² D. VIOLLIER, *Essai sur les rites funéraires en Suisse des origines à la conquête romaine*, 1911, 46, 56.

exacte, confirmée par A. Favre ¹. On a trouvé quatre emplacements de tombes et sept squelettes orientés nord-ouest-sud-est à partir du menhir tombé du faite du tumulus, soit une première sépulture isolée avec tête à l'ouest, suivie sur la même ligne de deux autres tombes doubles avec des squelettes placés en sens inverse, enfin d'une troisième tombe double au sud parallèle à la deuxième (*fig. 1*). Ces quatre emplacements de sépultures offraient la même disposition, avec une pierre sous chaque tête et deux pierres latérales en schiste vert touchant chaque épaule. Bien qu'on ait parlé de tombes, il n'est fait aucune mention des dalles en pierre enfermant les corps; Favre mentionne des « fosses »; la lettre de Perusset à Gosse décrit simplement les « cinq squelettes découverts ». Si des dalles avaient existé, elles auraient été décrites et le plan ne les indique pas, il n'y a qu'un trait au pourtour. Reber, à propos d'une pierre retrouvée sur le terrain et que nous verrons se rapporter à un menhir, décrit seul une dalle en gneiss « provenant des tombeaux », ce qui est une erreur; du reste il n'était pas présent aux fouilles.

Il n'est fait aucune mention de profondeur, cependant Favre dit que sa fouille exécutée sous le menhir supérieur n'était qu'à quelques centimètres des ossements découverts plus tard, donc au delà de 1 m. 30, plus probablement au delà de 2 m. 80, près de la Pierre-aux-Dames. Outre ces sépultures entières, dont les corps sont dessinés allongés sur le dos, on trouva dans la suite, donc plus bas, en déblayant le monticule, « quelques corps dont la tête était séparée et enfouie à une certaine distance ». Ces os dispersés étaient autour de la première sépulture unique ². Grâce à la lettre de Perusset on constate que les ouvriers ont commencé à creuser le tertre par le nord et par le haut, puis progressivement toujours plus bas. Nous pouvons déduire qu'il y a eu des sépultures successives. A la base il y avait à l'origine des corps dispersés, séparés de leur tête, sans ordre ou qui ont été déplacés plus tard, mélangés à des fragments d'ocre rouge, puis ultérieurement sept squelettes orientés au même niveau, qui semblent appartenir à une même époque, car ils sont disposés d'une manière identique avec des pierres plates de calage. Ces inhumations successives sont constantes dans les tumuli. Celles de la base peuvent être néolithiques, car on ne relève pas ici de crémation ou de foyer rituel. L'existence d'ocre est intéressante, on sait que son usage était fréquent dans les sépultures néolithiques et s'est perpétué chez nous jusqu'en plein âge du bronze; en effet on en trouve encore dans le cimetière de Douvaine daté du bronze IV ³. Il est possible même, d'après la description disant que les ossements dispersés étaient aussi autour de la sépulture isolée, que cet ocre soit contemporain de cette tombe.

Les particularités des tombes ne nous offrent que peu de renseignements.

¹ A. FAVRE, *op. cit.*, t. II, 65, pl. VIII.

² Voir *Journal de Genève*, 9 décembre 1877.

³ A. CARTIER, « Un cimetière de l'âge du bronze à Douvaine », *Arch. suisses Anthr. gén.*, I, 1914-1915, 71, 72, 77, 81; DÉCHELETTE, *op. cit.*, I, 566-567.

Viollier indique qu'à l'âge du bronze, dans quelques cas, on remarque une pierre sous la tête et souvent au pied¹. Cet usage se retrouve, mais plus rarement, au premier âge du fer. Les ossements dispersés se rencontrent dans ces deux périodes et peuvent avoir rapport avec des sacrifices humains. Le nombre des inhumations

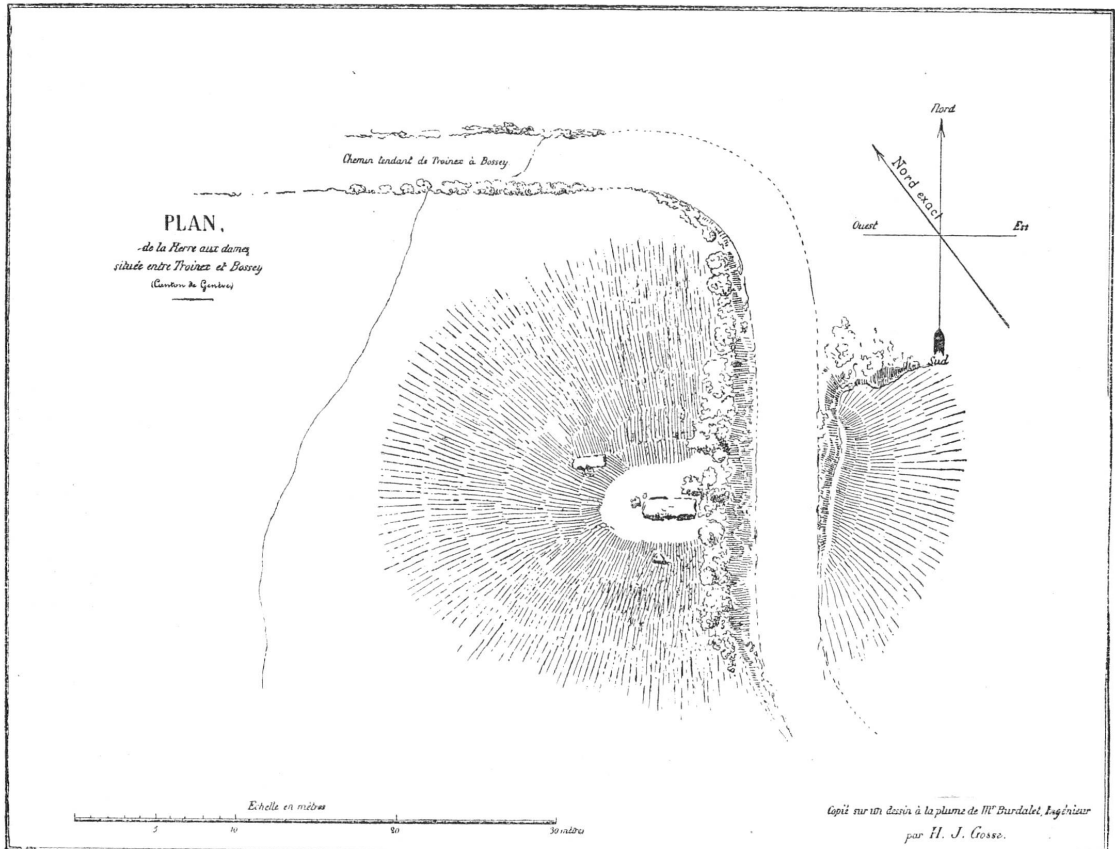


FIG. 2. — Plan du tumulus de la Pierre-aux-Dames d'après un dessin de Burdallet.

est très variable, à l'époque du bronze en général une, mais quelquefois jusqu'à six. Au premier âge du fer, en général une, exceptionnellement deux. En Suisse occidentale on a beaucoup de tombes sans coffre de pierre, en pleine terre, pour la période du bronze. La plupart des inhumations sont celles de femmes. Ici, d'après Kollmann, un homme et quatre femmes.

L'orientation est en général, au bronze, le corps étendu sur le dos, le plus fréquemment en direction ouest-est; par contre, au premier âge du fer, les orien-

¹ D. VIOLLIER, *Rites*, 24, 46, 48, 57, 67, etc.; ID., *Les sépultures du second âge du fer sur le Plateau suisse*, 1916, 81; HEIERLI, *Indic. Ant. suisses*, 1897, 42 sq.

tations deviennent plus variables et perdent de leur importance, nord-sud ou ouest-est et encore d'autres positions intermédiaires. Ici nous avons l'orientation nord-ouest-ouest-sud-est-est, mais nous verrons dans la suite que pour l'époque elle devait être exactement ouest-est. Ajoutons que Kollmann, dans les os qu'il a déterminés, a encore trouvé quelques fragments de la jambe postérieure d'un petit cheval. Il n'est pas sans intérêt de noter que le culte du cheval, qui semble avoir été associé à celui du soleil dans les temps néolithiques et le début du bronze, a laissé des traces avec ses crânes de chevaux dans plusieurs monuments néolithiques du Morbihan¹. Les crânes examinés par Kollmann, au nombre de cinq, semblent bien être ceux des tombes orientées, les autres d'après Reber ayant été négligés². Ils décèlent un mélange de races. Ce sont : 1° un dolichocéphale âgé (indice 73,3), leptoprosope, femme; 2° un autre qui semble dolichocéphale à cause de l'étroitesse du front, mais a un index 81,5, donc brachycéphale, chamaeprosope, aussi une femme; 3° un mésocéphale, leptoprosope, indice 75,7, c'est un homme vigoureux, probablement celui de la sépulture isolée sous le menhir, âge 45 à 50 ans; 4° un fragment de crâne, probablement une femme au front étroit, largeur 93 mm., indice indéterminé; 5° un fragment de crâne de femme, indice indéterminé. Un tibia, probablement d'une femme, est platyknémique³.

Pour le mobilier il devait en subsister quelques débris qu'un fouilleur expérimenté aurait recueillis, mais il semble qu'il ait été d'une grande pauvreté. La période où le mobilier funéraire est le moins riche est chez nous celle du bronze et du début du fer⁴. Les tumuli ont débuté dans notre pays dès la fin du néolithique, où ils sont très rares, puis au bronze et surtout au premier âge du fer sur tout le plateau suisse; beaucoup sont encore utilisés au début de la Tène.

Comment déterminer l'âge approximatif de ce tumulus ? B. Reber pensait à la fin du bronze et au début du fer, soit à la période de Halstatt. L'idée de tombes gallo-romaines est à écarter, de même qu'une sépulture de la Tène qu'on connaît assez bien dans notre région. Sans vouloir préjuger de la date, avec des éléments aussi parcimonieux, nous croyons l'appréciation de Reber juste, au moins pour les dernières inhumations; nous verrons pourquoi nous arrivons à des conclusions semblables, en utilisant d'autres moyens de détermination.

* * *

¹ R. MONTANDON, *Genève des origines aux invasions barbares*, 1922, 71, résume la question; D^r C. KELLER, *Archives suisses Anthr. gén.*, 1920, 138.

² K. KOLLMANN, *Verhandlung der Naturforsch. Gesellsch. Basel*, 1886, 204-216, 1887, 337-347.

³ Ces déterminations devraient être reprises, il semble bien que dans l'ensemble nous ayons des crânes de la fin du bronze.

⁴ DÉCHELETTE, *op. cit.*, II, 618, et VIOLLIER, *Rites*.

Menhirs et pierres dressées autour de la Pierre-aux-Dames. — Tous les auteurs ont insisté sur une relation possible entre ce monument et des pierres voisines, entre autres le menhir de Pierre-Grand¹. J'ai repris cette question en recherchant non seulement l'emplacement des pierres connues, mais aussi celui de pierres disparues qui sont mentionnées dans les anciens actes et cadastres. Il faut distinguer entre les blocs erratiques, nombreux dans cette région, et les pierres dressées volontairement comme les menhirs ou « pierres longues ». En premier lieu, il importe de savoir quelles étaient les pierres rapprochées du tumulus, celles que Marcel Baudouin désigne sous le nom de « menhirs péritaphiques », puis celles qui étaient disposées à moyenne et longue distance du même point².

* * *

Pierres rapprochées ou péritaphiques. — D'après les descriptions de Salverte, Blavignac, Gosse, Favre et Reber, nous pouvons déterminer les menhirs rapprochés suivants (*fig. 3*). A: un menhir au sommet du tumulus à 3 m. 50 de la Pierre-aux-Dames, en schiste chloriteux, de 2 mètres de hauteur, couché, indiquant les tombes, dessiné exactement par Burdallet et Perusset³; Salverte lui donne 1 m. 76 et 69,3 cm., de largeur, et d'épaisseur inconnue. Il était quadrangulaire et avec faces, malheureusement il a disparu dans la destruction du tumulus. B: un menhir à 23 mètres ouest de la Pierre-aux-Dames, de gneiss gris, de 1 m. 73 de hauteur. Depuis 1874 il est abandonné dans l'herbe, à côté d'un banc communal contre la propriété Ormond, à Troinex-Dessus, presque en face du chemin qui conduit de Troinex à la Ferme de l'Hôpital⁴. Il y a des années qu'un habitant de la localité me l'a signalé comme provenant du tumulus; du reste, ses dimensions concordent avec celles données par Favre. C: un menhir quadrangulaire à faces plates irrégulières qui existe au coin de la haie bordant la route menant à la Ferme de l'Hôpital et le chemin qui conduit

¹ A. FAVRE, *op. cit.*, I, 215, note, dit positivement: « Il y avait des menhirs près de la Pierre-aux-Dames, mais ils étaient tombés lorsqu'elle a été étudiée ».

² Marcel BAUDOUIN, *Bulletin de la Soc. Préh. de France*, 1907, 55-65; *Ibid.*, 1914, 308-320; *Ibid.*, « La loi de position des menhirs périsépulcraux », 334-366; « L'orientation des mégalithes funéraires et le culte solaire à l'époque néolithique », dans *Congrès intern. Anthr. et Arch. préh. Genève*, 1914, 101-157, avec table de précession des équinoxes établie par l'observatoire de Paris.

³ Le dessin de Perusset comparé à celui de Burdallet montre que ce menhir a été retourné après coup sur sa base, cela nous permet de déterminer ses deux épaisseurs qui sont: 0 m. 69 et 0 m. 65.

⁴ A la suite de diverses pétitions pour sa conservation, le Conseil d'Etat charge M. Jacques Ormond, conseiller d'Etat habitant Troinex, de s'occuper de la question. C'est lui qui fait transporter la Pierre aux-Dames aux Bastions. Il est certain qu'on emporta aussi le menhir B, mais qu'on renonça à le faire conduire à Genève et qu'on le laissa contre la propriété Ormond, couché dans le terrain communal. Le propriétaire Lance fut indemnisé de 200 francs, la route de Bossey corrigée. Reg. Conseil d'Etat, 1872, 165, 180, 195, 261.

à la ferme actuelle de la Pierre-aux-Dames. Reber mentionne ce bloc de gneiss verdâtre et dit qu'il a été trouvé pendant l'hiver de 1898 dans ce terrain en exécutant des travaux¹. Il en donne des mesures inexactes : 1 m. 20 sur 60 et 80 cm. de largeur ; or, sans compter l'enfoncement en terre, il a 1 m. 45, donc en totalité au moins 1 m. 65 de hauteur. Reber le prenait pour une dalle de tombe, ce qui est impossible, vu son épaisseur et sa forme. Nous verrons plus loin que sa position actuelle est très peu éloignée de l'endroit où il était couché, on a dû le relever à proximité immédiate de son point de gisement.

Je ne ferai que rappeler ici les dimensions de la Pierre-aux-Dames, qui est un bloc erratique de gneiss de 3 mètres de longueur, 1 mètre d'épaisseur et 1 m. 50 de hauteur. Son orientation était est-ouest, plus exactement de 110° est. Le terrain sur lequel il s'élevait a appartenu depuis le moyen âge à la cure de Bossey, puis à la Seigneurie de Genève. Cette parcelle est dénommée sur les plans et cartes de 1729-1730 « Crêt-des-Dames » et le pré à l'ouest « Pré-des-Dames »². Bien qu'elle soit mentionnée dans divers actes de délimitation des dîmes, je n'ai pas d'appellation très ancienne, car on parle toujours du terrain de la cure de Bossey sans autre spécification. Ce clos appartenait au début du XIX^e siècle à François-Jean Durand, pharmacien à Genève, puis dès 1869 à J.-A. Lance et sa femme Catherine Genoux, de nos jours à M. J.-M. Héritier.

* * *

Menhirs et pierres à moyenne et longue distance. — Nous avons toujours pensé que l'important menhir de Pierre-Grand, à la croisée des chemins de Troinex-Collonges-Bossey et la route nationale Annemasse-Saint-Julien, devait avoir une relation avec les autres pierres entourant la Pierre-aux-Dames, que nous venons de décrire. C'était l'opinion de Salverte et de Favre. Nous verrons qu'en plus de ce menhir géant il y en avait d'autres que nous allons énumérer (*fig. 4*).

* * *

D. *Pierre-Grand.* — Ce très important menhir a été décrit par Salverte en 1819, quand il avait déjà disparu : « à 500 toises environ au sud de la Pierre-aux-Dames près d'un ruisseau (le ruisseau de Moret), qui se jette dans la Drize, on voyoit encore, il y a peu d'années, une pierre droite, connue sous le nom de Pira-Grand ou Pierre-Grand. Sa hauteur, m'a-t-on dit, étoit de 25 pieds. Sa base à la surface du sol n'a pu avoir moins d'une toise carrée (soit 2 m. 60 carrés). Elle a été renversée et ses débris vendus ou employés dans quelque construction, mais la portion enfoncée en terre

¹ B. REBER, *Recherches arch.*, 126, et *Revue savoisienne*, *op. cit.*, 202-218.

² Archives d'Etat, carte de Bossey, nos 1122, 1165, et plans 32 de Bossey, pré n° 11, à Pierre Audeoud.

subsiste et indique la place où elle s'élevait ». Blavignac rapporte simplement la description de Salvete. Ce menhir paraît au premier abord trop considérable, un des plus grands connus, et on pourrait croire que ces dimensions sont exagérées, cependant nous le trouvons bien dessiné sur deux vieux plans de Bossey de 1729¹.

Sur ces deux plans à grande échelle, la pierre est représentée comme un bloc à base ovale régulière d'environ 6 m. 48 à 6 m. 50 sur son grand axe et d'un peu plus de 5 mètres sur son petit axe (fig. 3). Sa hauteur estimée à 8 mètres pour une base semblable ne paraît pas exagérée, au contraire. Il est possible qu'en faisant des

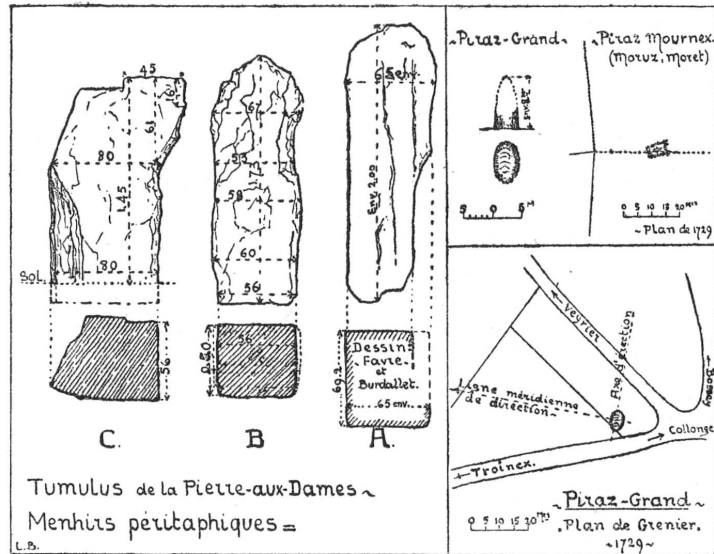


FIG. 3. — Menhirs autour de la Pierre-aux-Dames, menhir de Piraz-Grand et Pierre à Mournex.

fouilles on retrouverait sa base dans le sol. Ce monument était implanté à 3 m. 90 de la route de Troinex à Collonges et à 11 ou 12 mètres de l'angle formé par cette route avec la route nationale Annemasse-Saint-Julien. De par sa situation au carrefour de plusieurs voies, elle a servi tout naturellement de limite pour des fiefs au moyen âge, pour la première fois en 1266 (*petra magna*), comme borne des possessions de Pierre de Troinex, vassal du prieuré de Saint-Victor². La même pierre est rappelée dans plusieurs actes de 1343 et 1357 (*lapide magno, petra magna*)³.

Mais cette pierre n'était pas la seule dans cette région. Au nord de Pierre-Grand

¹ Tous les documents ms. sont aux Archives d'Etat. Plans 35 de Bossey, par Grenier, feuille 42, 48, de 1729; voir aussi: Plans de Troinex 36, par Grenier.

² *Regeste Genevois*, n° 1001.

³ Saint-Victor, Gr. I, fos. 123, 125 vo., 126, etc... en 1343; Chapitre Gr., R. 111 par Mercierrière Bossey, de 1357.

s'élève une petite éminence à 225 mètres de distance, elle est recouverte de vignes (*fig. 4, E.*). Ce point est aussi qualifié de « En Piragrand ». Le pré qui se trouve au-dessous, entre la hauteur et la route allant à Troinex, est qualifié en 1739 et auparavant en 1643 de « au territoire de Piragrosse sous Piragrand » ou de « Sous et en Piragrand ». Il ne peut s'agir de la Piragrand à la croisée des chemins, car les terrains et les vignes qui sont entre ces deux points sont désignés sous le terme de « vers Pira grand ». De même en 1581, la qualification du territoire est dite de « Pira grosse soubz Piragrand » et en 1539 « *in territorio de Petra magna soub Pirat grand* ». La vigne sur l'éminence est invariablement dénommée « En Pyragrand ». Il devait donc bien exister deux pierres distinctes, celle de la croisée des chemins (D) et celle de la vigne (E). Ce monument a disparu, mais se rapporte bien à une pierre levée ¹.

F. Si nous continuons nos investigations, nous trouvons toujours dans le même alignement du sud au nord une pierre désignée dans les délimitations de dîmes de 1739 ². Elle se trouvait au bord du chemin dit « Courtarey », appartenant au sieur Piffart, appelé aussi le champ de M^{me} Sarasin. Cette délimitation est libellée en ces termes: « ... de là au champ de M. Decarro appelé Courtarey, de là aux hutins de Bastian Cardinaux, dits Courtarey, où il y a une pierre reconfinant à un frêne qui est dans la dite pièce, de là à une « grosse pierre » au bout du champ du sieur Piffart, appelé le champ de M^{me} Sarrasin... ». Cette grosse pierre peut être exactement située sur les plans grâce au tracé des dîmes, marqué sur les plans de Troinex-Bossey aux mappes 23 et 25 (*fig. 4, F.*). Il faut distinguer dans ces délimitations entre les « petites pierres » ou « pierres plates », qui servent de borne, et les « grosses pierres » qui se rapportent à des blocs plus importants, le plus souvent erratiques, quelquefois à des pierres dressées. J'ai retrouvé au point qui nous occupe contre la vigne des fragments de pierre.

* * *

K. A partir de E en suivant la ligne des dîmes, on parvient en K à une autre pierre intéressante où les dîmes forment un angle prononcé pour repartir vers l'est. Reprenons la description de 1793: « ... de là une grosse pierre (F) au bout du champ du sieur Piffart appelé le champ de M^{me} Sarrasin, de là jusqu'aux vignes rouges dudit Piffart, de là (c'est l'angle) aux hutins Foiset, appartenant à la veuve Martin, dans lequel il y a un pommier qui sépare les deux dîmes de Bossey et Troinex, se répond à une grosse pierre qu'il y a dans un pré de la cure de Bossey » (cette dernière

¹ Plans de Bossey 36, feuille 42; Chapitre Reg. 54, fos. 113 vo., 20 vo.; Cottet 133, fos. 143, 61, 63; Cottet 135, fos. 17, 19 vo., 22, 385; Extr. 29, fo. 483 vo., en 1581; Extr. 13 sec., en 1539, fos. 82 vo., 84 vo., 295; Extr. 4, fos. 567 vo., 569 vo., en 1506.

² Pour les limites de dîmes, voir les mappes de Bossey 23 et 25, et Limites A, 4, Portf., pour leur description: Finances AA, 4, fos. 341, 343, 349, etc..., pour le « Mollard de la Croix »: Saint-Victor, Reg. 154.

grosse pierre dans le terrain de la cure est la Pierre-aux-Dames). Mais revenons au point de la vigne rouge dudit Piffart qui forme l'angle des dîmes sur les plans. Une plus ancienne délimitation de 1580 décrit cet endroit qualifié « derrière le Molard ». Il y est dit : « Item que *ice unde* les dîmes se sépareront du costé de bize au territoire de dernier le molard, assavoir dès la grosse pierre appelée la pierre de la croix, descendant droit contre le nant des cloches d'orient... ». Cette limite arrive aussi au pré de la cure de Bossey, après avoir prononcé des angles. Donc en 1589 il existait encore la grosse pierre de la croix, disparue en 1739, au lieu de la vigne rouge du sieur Piffart. La hauteur voisine, le Molard, s'appelait aussi le « Molard de la Croix ».

H. Favre nous dit ceci : « Les principaux blocs d'euphotide du voisinage sont les suivants : à Troinex un bloc de 1 mètre de longueur, entre la Pierre aux trois femmes et Bossey, un bloc de 4 m. 20 sur 2 m. 30 et 1 m. 40, deux autres blocs de cette roche près de ce dernier village, l'un d'eux est de 2 m. 85 sur 2 m. 70 sur 0 m. 90... ». Ce bloc entre la Pierre-aux-Dames et le village de Bossey est encore indiqué dans l'article du *Journal de Genève* de 1877 : « ... Mais on en peut voir (des pierres) encore plusieurs entre le monticule dont nous avons parlé et le village de Bossey : par exemple à quelques pas au nord de la Pierre-aux-Dames, un menhir tombé de 2 mètres de longueur (A), puis en se rapprochant successivement du village, trois autres blocs d'euphotide enterrés de manière à ce que l'on ne peut juger de leur hauteur entière, et dont le plus considérable mesure 4 m. 14 de longueur sur 2 m. 30 de largeur et 1 m. 40 de hauteur... »¹. Cette dernière pierre est celle qui est à mi-chemin entre la Pierre-aux-Dames et le village de Bossey. Il faut l'identifier avec celle qui a donné son nom au champ dit « A la piraz » ou « marais de la Pierre ». Elle est marquée sur le brouillon du plan français de Troinex en 1812². C'était une dalle considérable, nous ne pouvons savoir si c'était un simple bloc erratique ou un ancien mégalithe renversé.

* * *

Autres pierres. — A l'est du tumulus de la Pierre-aux-Dames, les terrains très marécageux entre ce tertre et la hauteur voisine portaient le nom de « Pira-Masson », au moyen âge *apud* ou *in Pera mosson* (en 1343), ce qui veut dire la pierre du marais ; son emplacement exact n'est pas connu³. Il en est de même du terrain au nord-nord-ouest du tumulus, de l'autre côté du chemin allant à la Ferme de l'Hôpital, qui est qualifié au XVIII^e siècle de « Tatte au lapidaire », ce qui décèle certainement une

¹ A. FAVRE, *op. cit.*, I, 64, et *Journal de Genève*, 1877, art. cit.

² Brouillon du plan français carton W. 3, n° 448 bis, lieu dit : « Champ à la Piraz ». J'ai vu sur place des débris de pierre.

³ Mappede de Bossey, nos 1166-1168 ; Plans 32 de Bossey, près nos 11 et 13 ; Saint-Victor Reg. 107, fo. 108 ; Saint-Victor Extr. 154, fo. 244 vo. ; Saint-Victor Gr. I en 1343, fos. 103, 108, 108 vo., 110 vo., etc.

pierre. Toute la région à l'est de la Pierre-aux-Dames s'appelle « Aux Cloches », avec le nant des Cloches, mais au XIV^e siècle, on disait « les Cloussaz », « aux Cloisies », « en Closez », soit les Clos¹.

* * *

Relation des menhirs avec la Pierre-aux-Dames. — Cherchons maintenant à comprendre la relation existant entre toutes ces pierres et notre tumulus. En reportant leur position sur le plan cadastral de la région, nous obtenons une image surprenante (fig. 4). Tout d'abord les grosses pierres de Courtarey, du Molard de la Croix, du Marais (F, K, H), forment avec un point rapproché du tumulus en I un grand quadrilatère dont les côtés sont égaux, 450 mètres, et absolument parallèles, bien que leurs angles ne soient point droits. Les lignes de direction KF et HI forment avec le nord azimutal ou astronomique un angle de 6° à 7° est. Mais avec cette disposition nous n'obtenons aucun rapport avec le menhir de Pierre-Grand. Nous avons alors étudié cette relation d'après la méthode appliquée par Marcel Baudouin pour la recherche des menhirs et leurs rapports avec les monuments mégalithiques.

Sans doute le tumulus de la Pierre-aux-Dames n'est pas un dolmen et l'on pourrait croire que ce système ne peut convenir ici, mais nous sommes persuadés que la Pira-Grand est un menhir « indicateur » à longue distance et que les menhirs sont des monuments rituels qui peuvent accompagner, comme le dit Goury, non seulement des dolmens, « mais tout autre mode de sépulture, ce qui explique la présence de menhirs en des régions où les dolmens sont inconnus »². Le tumulus de la Pierre-aux-Dames joue le même rôle qu'une chambre dolménique recouverte de terre.

Baudouin préconise en premier lieu pour faire cette recherche d'établir la ligne de direction du menhir connu. Pour cela il faut prendre la normale ou la perpendiculaire à la plus grande face du menhir. Nous l'obtenons facilement grâce aux plans de situation; comme il est ovalaire, nous pouvons très bien déterminer cette ligne qui indique une direction sud-nord, formant un angle de 21° est par rapport au nord astronomique. De plus, cette ligne passe exactement par le menhir disparu E et la grosse pierre de Courtarey F. En F, vient se greffer tout le système du quadrilatère qui a une autre orientation. Il y a là sans doute une disposition différente que nous étudierons plus tard. Mais si nous continuons à suivre la première ligne de direction DEF, au bout de 670 mètres, au point G en abaissant une perpendiculaire, soit un angle de 90°, nous obtenons une nouvelle ligne de 300 mètres qui passe mathématiquement par le menhir péritaphique connu B et la Pierre-aux-Dames

¹ « Tatte au Lapidaire », mappe n° 1109, plans 36, par Grenier, de Troinex, parcelle 41. Pour les Cloches, « Cloeset » en 1357, voir Chapitre Gr. R. 111; Saint-Victor Gr. I, fo. 115, dit « En les Cloussa ».

² G. GOURY, *L'homme des cités lacustres*, 1932, 587 sq.

qui a la même orientation, soit 111° par rapport au nord astronomique (*fig. 4 et 5*). C'est donc une ligne équinoxiale, car 111° moins 90° nous donnent de nouveau 21° . Il s'en suit que certainement en G il devait exister un menhir qui a disparu, mais sa position nous est certifiée, soit par la ligne DEF connue, soit par la ligne PaD et B qui se croisent en ce point G. D'autre part les angles compris entre les lignes DG et D-PaD sont de 16° , et entre les lignes GB-PaD et PaD-D sont de 74° ; or 74° plus $16^\circ = 90^\circ$. (PaD = Pierre-aux-Dames).

Nous pouvons donc ici prouver à l'aide de deux menhirs connus un troisième, détruit depuis longtemps, et de plus arriver à la conclusion que le système axé sur la Pierre-aux-Dames est basé sur les lignes méridiennes et équinoxiales. A remarquer que peu en arrière de ce point G, il y a un champ qui s'appelle « en la mollare », soit la pierre et tout près la « Tatte au Lapidaire ». La différence de 21° est, constante, nous indique d'après le tableau de la précession des équinoxes une période d'environ 3000 ans av. J.-C., soit la fin de la période de la pierre polie. La Piraz-Grand semble donc bien être un menhir indicateur à longue distance (789 m. 70) de la Pierre-aux-Dames. De plus nous devons remarquer que le menhir disparu E, connu par les textes, est à peu près à mi-distance entre D et F (moitié de 432 mètres). Nous ne serions pas étonné que cette pierre F indique encore un autre tumulus inconnu, car si de F on abaisse une ligne à 90° par rapport à la ligne méridienne connue, à 225 mètres environ, on tombe exactement sur une petite sommité caractéristique dite du « Cretolliet » ou « Crotolliet », déjà citée en 1357¹. Seules des fouilles en ce point pourraient prouver cette supposition.

Examinons maintenant le dispositif des pierres entourant le tumulus.

* * *

Pierres péritaphiques. — La ligne équinoxiale néolithique, nous l'avons vu, passe par le menhir B et la Pierre-aux-Dames, et non par le menhir A indicateur des tombes² (*fig. 5*). Mais si nous prolongeons l'axe de ces tombes et du menhir A, nous arrivons exactement sur le menhir B au bord du petit ruisseau et coupons en ce point la ligne équinoxiale néolithique. Ce nouvel axe forme un angle de 105° à 106° avec le nord astronomique (exactement $105,5^\circ$). Or 105° moins 90° nous donnent 16° , encore une ligne équinoxiale, mais déplacée seulement de 16° , soit, suivant le tableau de précession des équinoxes, une date approximative de 1500 ans av. J.-C.

On constate donc qu'un premier alignement des menhirs néolithiques était axé uniquement sur la Pierre-aux-Dames, puis qu'à l'époque du bronze on

¹ Chapitre, Gr. R. 111, rière Bossey, « Crotellier ».

² Pour la loi de position des menhirs périsépulcraux, cf. M. BAUDOUIN, *Bull. Soc. Préh. Fr.*, 1914, 308.

péritaphique disparu. En prolongeant cette nouvelle ligne du solstice C-A, on aboutit au point I, point d'intersection des lignes du grand carré formé par les pierres FKHI. Il y avait certainement là, au coucher solsticial, une pierre dressée qui a disparu et nous explique l'existence de l'angle du grand quadrilatère. De plus la ligne H-I prolongée arrive sur le menhir B très exactement, ce qui est une preuve de l'emplacement du menhir I. Ce dernier menhir appartient au dispositif de l'époque du bronze et indique le coucher solsticial à 26 mètres du menhir supérieur A. C'est donc sur lui et accessoirement sur le menhir B qu'a été raccordé à basse époque, probablement à l'époque gallo-romaine, tout le nouvel alignement des grosses pierres, principalement des blocs naturels erratiques FKH. A supposer qu'on ait encore suivi de très anciennes traditions, on pourrait constater que les lignes de direction FK et HI (*fig. 4*), parallèles, forment un angle de 6 à 7° à l'est du nord absolu. Nous aurions en effet comme date une méridienne de l'époque gallo-romaine, en rapport avec le lever du solstice d'été. Mais je ne voudrais pas pousser aussi loin la recherche des orientations mégalithiques pour une période si tardive. Il ne faut pas attacher une importance exagérée aux lignes de direction pour ce dernier quadrilatère, c'était un moyen visuel pratique de retrouver le lieu consacré de la Pierre-aux-Dames; en effet, les parallèles KI et FH ne correspondent à aucune orientation déterminée et ces pierres (sauf I) étaient disposées ainsi par l'effet de la nature et non par la main de l'homme.

Toujours est-il qu'au moyen de la pierre I, ce dernier moyen de repérage a été incorporé dans l'ancien système mégalithique remontant au néolithique et au bronze. C'était un culte des pierres. Il est probable qu'on ne connaissait déjà plus la signification des menhirs en partie détruits et que les Gaulois d'alors ont simplement cherché à signaler l'emplacement révéral traditionnement.

* * *

Date du tumulus. — Les déductions qu'on peut tirer de l'examen du tumulus et des orientations amènent à penser que, dès la fin de l'âge de la pierre polie, il y a eu ici un imposant ensemble mégalithique, que peut-être déjà à ce moment on avait utilisé le tertre de la Pierre-aux-Dames pour des sépultures. L'opinion de sacrifices humains sur cet emplacement peut se soutenir. C'était avant tout un lieu cultuel où successivement on procéda à des inhumations. L'étude des orientations et des lignes de direction confirment cette opinion. Le tout était en relation avec la Pierre-aux-Dames elle-même, suivant le lever du soleil à l'équinoxe. Primitivement ce n'était pas un tumulus, mais un lieu de culte, probablement solaire, comparable à d'autres ensembles mégalithiques de Bretagne ou d'Angleterre, sans doute ici de dimension plus modeste. La Piraz-Grand était un indicateur à grande distance, à un croisement de chemins suivant le pied du Salève; il indiquait non seulement la

Pierre cultuelle des Dames, mais, comme nous le verrons plus loin, aussi les habitations du Salève. Son rôle était donc double et son importance primordiale. Plusieurs menhirs complètent les lignes de direction qui permettent d'aboutir à la Pierre-aux-Dames.

A l'époque du bronze, vers la fin de cette période, le tertre de la Pierre-aux-Dames est converti en tumulus, on y fait plusieurs inhumations. Les orientations sont encore l'équinoxe, mais aussi le lever et le coucher solsticial d'été calculés par rapport aux tombes marquées par le menhir A dressé au sommet du tertre. Les sépultures regardent le lever de l'équinoxe. Des menhirs rapprochés ou péritaphiques entourent le tumulus, nous en connaissons trois, mais il y en avait certainement un plus grand nombre. Les menhirs plantés au sommet des tumuli, que ceux-ci recouvrent ou non une chambre dolménique, sont rares; on ne les rencontre que depuis la fin du néolithique et au bronze¹. Les stèles halstattiennes sur tumuli sont assez fréquentes sur les tumuli du Plateau suisse, mais moins importantes qu'ici et en général enterrées². Il est vrai qu'avec la dénudation des dolmens et les travaux de culture, la plupart de ces menhirs ont pu disparaître. Nous croyons plutôt à des tombes de la fin du bronze que du premier âge du fer, car au début du fer les populations étaient assez nomades, comme l'a montré Viollier; or tout nous indique ici un tumulus en rapport avec une population stable établie au Salève.

Enfin, beaucoup plus tard, les traditions du culte solaire ayant subsisté et traversé toute la période celtique jusqu'à l'époque romaine, on continua à considérer cet emplacement comme un lieu sacré. On avait certes déjà oublié le souvenir des morts enterrés en ces lieux, mais on rendait un culte à la pierre proche du menhir et aux autres blocs disposés tout autour et qui, par une curieuse coïncidence, formaient un grand quadrilatère. C'est pendant cette dernière période qu'on sculpta les quatre figures énigmatiques.

Il est bien probable que nous avons ici une adaptation des divinités romaines aux anciennes divinités gauloises. Nous ne discuterons pas la question pour savoir s'il s'agit des *matres* ou des *matrones* dispensatrices de la fécondité, protectrices des villages, des champs, des bois, de la paix³. Le nombre de trois est celui des *matres*, ou de trois avec un dédicant, comme le propose M. Deonna. Les *matrones*, qui ne sont pas des *deae*, sont souvent représentées plus nombreuses, ainsi que dans le culte des *Suleviae*, dont on possédait à Genève une inscription maintenant perdue. Ces figures tiennent-elles un outil, une bourse, un vase ou une offrande? C'est difficile à

¹ DÉCHELETTE, *op. cit.*, I, 433; G. GOURY, *op. cit.*, 588.

² Voir entre autres *Soc. suisse Préh.*, t. 12, 75; t. 14, 46; t. 15, 72; t. 16, 65, 67, surtout pour Halstatt.

³ F. KELLER, *Indic. Ant. suisses*, 1872, 332 sq.; F. STÄHELIN, *Die Schweiz in Römischer Zeit.*, 448, 450, note 4; *Indic. Ant. suisses*, 1924, t. 26, 26-27; W. DEONNA, *Indic. Ant. suisses*, 1927, t. 29, 21. Sur les *Suleviae* et *Matres*: O. SCHULTHESS, *Indic. Ant. suisses*, 1913, t. 15, 196 sq.; *L'Anthropologie*, t. V, 1894, 102; *Revue Ecole d'anthropologie*, 1892, 45, fig. 6.

déterminer à cause de l'usure et de la grossièreté des sculptures. Mais ce qui me semble plus certain, c'est qu'indépendamment de l'adaptation d'un très ancien culte gaulois à un culte romain, la population adorait ici les forces naturelles, plus particulièrement celles du soleil avec ses quatre saisons, auquel on substitua plus tard celui des *Matres*. Si ce sont les *Suleviae* ou *Suleae*, ne faut-il pas faire, par analogie de nom avec le Salève, la « montagne protectrice » qui se trouve à l'équinoxe, un rapprochement peut-être téméraire ? Ce serait alors à l'origine un lieu de culte solaire en rapport avec le Salève ¹. Salverte, le premier, malgré son romantisme et son explication de la légende des fées, avait pressenti cette explication du culte solaire. W. Deonna, tout en attribuant ces sculptures à l'époque gallo-romaine, admet très justement que cette pierre a dû être déjà sacrée à l'époque néolithique ². B. Reber croyait pouvoir déceler sur le dessus de la pierre des cavités ou cupules bien antérieures aux figures. Après un examen attentif de la pierre, nous ne pouvons être entièrement d'accord avec ses hypothèses, sauf pour une seule grande cupule allongée très bien marquée qui se prolonge par une fente de la pierre. N'est-ce pas simplement une cavité due à cette fente naturelle ? Elle mesure 19 sur 7 centimètres, avec une profondeur de 8 cm. 5. Troyon, que Reber ne cite pas, l'avait déjà remarquée et dit à ce propos : « Elle porte sur sa face un petit bassin allongé qui se prolongeait, qui n'a cependant pas le caractère de ceux du pied du Jura » ³. On pourrait rapprocher la Pierre-aux-Dames du tumulus de Vernand-Dessus près de Lausanne, construit autour d'un bloc erratique de 3 mètres de long et 1 m. 50 de haut, la face sud verticale (comme ici) et la face est inclinée; celle-ci portait une rainure verticale naturelle au pied de laquelle étaient placés deux vases enveloppés de cendres renfermant des os calcinés. Ce bloc portait 64 cupules et le tumulus recouvrait de nombreuses sépultures ⁴.

Sans aucun doute, de l'époque néolithique à l'époque romaine, la Pierre-aux-Dames a été adorée, son culte était en rapport avec le soleil et la fécondité due à son action bienfaisante. Ajoutons que la dénomination des Dames ou fées se trouve dans deux lieux très rapprochés, le premier vers la croisée des chemins de Carouge, Veyrier et Sierne, contre le bois Bordier; le second près de Rozon, le « Prédés-Dames » ⁵. Jusqu'au XIX^e siècle, la tradition du feu solaire s'est perpétuée sur cet emplacement; Troyon nous dit que de son temps « c'est encore vers cette pierre que le soir des brandons on allume le premier feu, chef de file de ceux de la contrée ».

¹ W. DEONNA, *Bull. Institut genevois*, t. 42, 264 sq., qui donne la bibliographie de la Pierre-aux-Dames, émet aussi cette supposition; HOLDER, *Alteltischer Sprachenschatz*, dès 1900, art. *Suleviae* cite les *Sulevis montanis*.

² W. DEONNA, *Bull. Inst.*, 266.

³ B. REBER, *Revue savoisiennne*, l. cit.; TROYON, *Mém. et Doc. Suisse romande*, XXV, 279 sq.

⁴ D. VIOLLIER, *Carte archéologique du canton de Vaud*, 1927, 192.

⁵ Plans 35 de Bossey, feuilles 5, 7, par Grenier.

Le Salève et l'ensemble mégalithique. — Nous voulons maintenant chercher les rapports entre cet ensemble mégalithique, comprenant la Pierre-Grand et la Pierre-aux-Dames, et l'habitation des hommes qui ont construit ces alignements. D'autres pierres encore devaient être en connexion avec ce dispositif. Dans la propriété d'Evordes, on rencontre: la «Piera Merard» (citée en 1357: *Petra Merra*), qui a servi de limite pour les dîmes de la Seigneurie de Genève; celle de Collonges; ou bien encore plus à l'ouest, le champ «de la Pira» vers Evordes; la pierre du bois de Millier sur la grande route de Cruseilles; celle qui près du même chemin est qualifiée de grosse «pierre de la Dorgaz» en 1633; le «champ Dolent» près de Troinex, qui rappelle un bloc¹. Ce ne sont pas des menhirs, mais des pierres erratiques, qui ont pu être utilisées ou vénérées par nos ancêtres lointains. Ce qui apparaît d'une manière certaine, c'est que cet ensemble mégalithique est parallèle au Salève, que de tous temps, du paléolithique à l'époque romaine, le pied de cette montagne a servi de refuge à l'homme. C'est dans cette direction qu'il faut chercher la solution du problème (*fig. 6*).

Droit au-dessus de la Piraz-Grand, dominant la localité de Leydefeur, il y avait deux gros blocs erratiques très rapprochés, le plus grand appelé «la Piraz Moruz» ou Moret² (*fig. 3 et 6*). On trouve les appellations Mourny, Mournex, Moruz en 1730; le ruisseau qui coule tout auprès et descend vers la Piraz-Grand est qualifié en 1266 de *fontana Moreta*. Si nous prolongeons une ligne de direction par le menhir de Pierre-Grand et cette pierre de Moruz, nous voyons qu'elle est exactement perpendiculaire à la ligne rejoignant la Pierre-Grand et la Pierre-aux-Dames, elle forme avec elle un angle de 90°. Mais il y a plus: la suite de la ligne Pierre-Grand et des deux pierres à Moruz tombe mathématiquement sur le retranchement de Bossey ou de l'Ours, et même sur la grotte de l'Ours³. C'est peut-être une coïncidence, mais cependant on ne peut douter qu'on doive situer ici la demeure des hommes qui ont édifié l'ensemble mégalithique de Troinex. Une remarque s'impose, les populations d'alors ont utilisé partout où cela était nécessaire les blocs naturels pour leurs alignements et n'ont fait que compléter ces ensembles au moyen de pierres dressées ou menhirs. Il est même probable que la Pierre-Grand est un bloc naturellement placé à cet endroit, mais qui, vu sa forme et son implantation favorables, a été choisi comme point de départ des alignements. On ne peut pas considérer de la même manière les régions où les blocs naturels abondent et celles où les pierres importantes sont rares.

¹ Plans 35 de Bossey, de Grenier, feuille 51, pour «Pierre à Merra»; Chapitre Gr. R. 111, en 1357. Pour «la Dorgaz»: Finances AA, 4, p. 343. A. Favre signale plusieurs de ces blocs erratiques et les fait figurer sur sa carte géologique.

² Ce bloc mesurait 5 m. 20 sur 6 m. 50. Plans 35 de Bossey, feuilles 44, 45, en 1729, parcelle 10; Saint-Victor, Reg. 107, fos. 35, 54; *Regeste Gen.*, n° 1001.

³ Pour ces refuges: R. MONTANDON, *op. cit.* Tableau du Salève, p. 204.

Rappelons brièvement les trouvailles préhistoriques dans ce périmètre¹. Louis Revon rapporte qu'« en explorant les vignes au-dessus de Bossey, M. Thioly a reconnu quelques-unes de ces levées de terre circulaires qui servaient de base aux habitations des temps préhistoriques et que les archéologues désignent sous le nom de margelles à cause de leur ressemblance avec les rebords des puits. La cavité

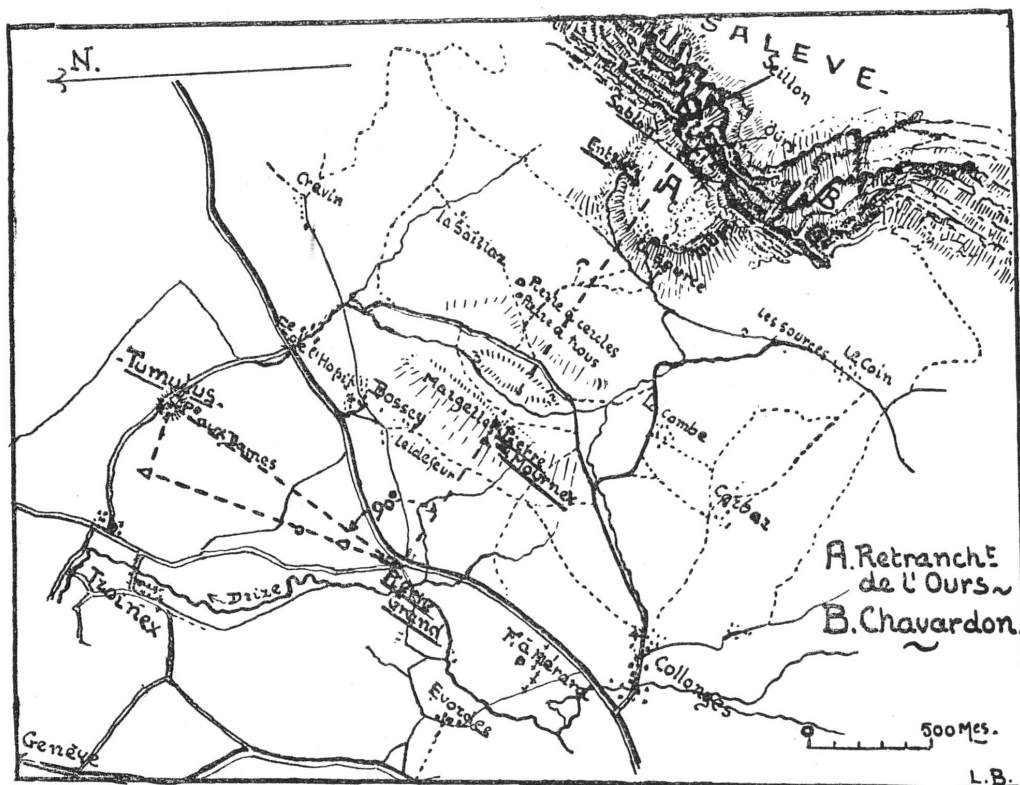


Fig. 6. — Relation entre l'ensemble mégalithique de la Pierre-aux-Dames et les habitats préhistoriques du Salève.

intérieure contenait des poteries brunes à grains siliceux, ornés de cordons en relief ou de lignes en creux, des vases en terre noire à chevrons imprimés, des pierres à broyer, à aiguiser, à polir, des fusaioles en grès et en terre cuite, de nombreux ossements d'animaux domestiques et un moule cubique pour un objet en métal de forme non déterminée... ». Donc sur le Crêt de Bossey, encore sur la commune de Bossey, il y avait des habitations néolithiques et du bronze. Sur la commune de Collonges qui entoure celle de Bossey jusqu'à la Saisiaz, « au-dessous de la caverne

¹ Louis REVON, *Revue savoissienne*, 1876, 47 sq.; E. THURY, « Salève préhistorique » dans *Le Salève*, édit. Club alpin suisse, 1899.

de Bossey (ou grotte de l'Ours), un petit mamelon est bordé par une vingtaine de blocs irréguliers en calcaire formant une ellipse qui a intérieurement 8 m. 50 de l'est à l'ouest et 5 mètres du nord au sud. L'espace limité est presque plat. Ce mamelon est continué au sud-ouest par de petits tertres à la base desquels M. Thioly a recueilli beaucoup de poteries brisées et observé des margelles de huttes ». Nous ne pouvons situer exactement cette découverte, mais nous croyons qu'elle est en dessous du retranchement de Bossey, sous les carrières, entre le chemin horizontal de la Saisiaz et le chemin supérieur menant du Coin au sentier de la Grande-Gorge. Là encore on a relevé des habitations. Nous savons par E. Thury que le retranchement de l'Ours n'a pas été fouillé, ces emplacements sont donc plus bas. Enfin, au pied du Salève, au Coin, ce sont des poteries grossières, et des débris semblables en allant vers La Combe. Tout près de cette localité, on a trouvé deux épingles en bronze, des fusaioles, des fragments de poterie ; « en remontant entre La Combe et la caverne de Bossey, un minage a procuré quatre ou cinq vases ; plus haut étaient des margelles avec charbons et poteries, plus haut encore, dans une carrière, des poteries. Près de Corbe, M. Thioly a ramassé deux silex taillés et des poteries. » Tout récemment, MM. Jayet et Constantin ont recueilli dans les carrières des Sources, près du Coin, des squelettes et des objets du bronze. Partout dans cette région des traces d'installations humaines s'espacent du néolithique au fer et plus tard encore.

Mais nous savons qu'au-dessus de ces habitations s'élevait le retranchement de Bossey décrit par Thury et Reber. Il est probable que ce plateau est en partie naturel, mais il a été fortifié et complété par les néolithiques, les hommes du bronze et du fer. Cette position, qui forme à l'intérieur une grande cuvette, donne accès aux grottes du Seillon, de l'Ours et du Sablon, qui toutes ont fourni des objets de l'industrie humaine du néolithique et du bronze. Au-dessus, dans la montagne, s'étend le plateau fortifié du Chavardon, sur le Coin, qui donne accès aux abris des Bourdons, du Chavardon, de la Bourne, du Seret, de la Voûte, du Serpent, de la Table, du Sphinx (ou de la Mule), aussi très riches en ossements humains et en objets préhistoriques (*fig. 6*).

Nous pouvons donc conclure que des habitations néolithiques et du bronze couvraient les hauteurs au-dessus de Bossey et Collonges. Elles étaient dominées par deux grands dispositifs de défense, le plateau de l'Ours et plus haut le Chavardon, qui enfermaient des abris naturels où, en cas de guerre, les populations venaient se réfugier et habiter. On semble aussi avoir beaucoup utilisé ces abris pour enterrer les morts, usage bien connu de l'époque du bronze. On obtient ainsi une image complète. En bas, dans la plaine, l'ensemble mégalithique que nous avons décrit, avec lieu de culte et tumuli, au-dessus, sur les premiers contreforts du Salève, les habitations du temps de paix ; plus haut dans les parois de la montagne, les positions fortifiées pour les périodes de guerre. Les Romains, à leur tour, ont occupé ces emplacements au moment des invasions. Rappelons encore que la pierre à cercles de la Saisiaz avec

sa borne indicatrice à cinq trous est dans le même périmètre, et l'on comprendra quel rôle cette région du Salève a joué pendant toute la longue période s'étendant du paléolithique au gallo-romain ¹.

A noter aussi que les seuls monuments mégalithiques connus, soit les dolmens de Reignier, Cranves, Saint-Cergues, Brens, sont au pied des montagnes dans la même région. Celui d'Etrembières, au dire de Louis-A. Gosse, n'a jamais existé.

La plaine, assez marécageuse et couverte de bois, était beaucoup moins habitée, les populations successives se sont massées contre les pentes ensoleillées de la montagne. Ce tableau ne prétend pas être complet, trop de trouvailles ne peuvent être situées avec exactitude, mais nous avons une image générale de l'habitat, des défenses, des ensembles mégalithiques de ce territoire, un des plus peuplés de notre pays.

A une période concomitante, nous trouvons deux régions habitées très distinctes, deux pôles d'attraction: le lac avec sa population vivant sur palafittes, et le pied des montagnes, surtout le Salève, occupé par des familles terriennes qui ne semblent pas de même origine ². On sait que tard encore, à l'époque du bronze, la fusion n'était pas faite entre terriens et lacustres, peut-être même vivaient-ils en état d'hostilité, les fortifications retrouvées sembleraient le prouver.

¹ *Genava*, XVIII, 29.

² Sur cette question: D. VIOLLIER, *Archives suisses Anthropologie gén.*, t. IV, 1920, 1 sq.

